

opusdei.org

Message du Prélat (10 octobre 2024)

Le prélat de l'Opus Dei invite à méditer sur la sanctification du travail et certaines de ses manifestations dans la vie chrétienne.

10 oct. 2024

Mes chers enfants, que Jésus vous garde,

Souvent, pour ne pas dire habituellement, nous ressentons la nécessité de prier beaucoup. Tant de motifs nous poussent à avoir recours

à la miséricorde du Seigneur : que ce soit dans notre vie personnelle ou face aux grands problèmes qui ébranlent le monde. Mais nous nous rendons compte aussi qu'il nous faut rendre grâces à Dieu pour tout ce qu'il y a de bon. D'une façon ou d'une autre, tout est motif de prière ; ou plutôt, tout peut être prière.

Considérons combien il est merveilleux de convertir le travail en prière, « car, pour avoir été assumé par le Christ, le travail nous apparaît comme une réalité qui a été rachetée à son tour. Ce n'est pas seulement le cadre de la vie de l'homme, mais un moyen et un chemin de sainteté, une réalité qui sanctifie et que l'on peut sanctifier » (*Quand le Christ passe*, n^o 47).

Sanctifier le travail, c'est rendre sainte l'activité de l'homme, et cela a pour conséquence immédiate — ce sont, en fait, les aspects d'une même

réalité — de coopérer à la sanctification de la personne qui travaille, mais aussi à la sainteté des autres par la Communion des saints. Sanctifier le travail permet, en outre, de sanctifier les structures de la société.

Cela peut paraître un peu compliqué, mais c'est, en réalité, très simple, d'une simplicité qui ne veut pas dire facilité : « À l'exercice habituel de ta profession, ajoute un motif surnaturel et tu auras sanctifié le travail » (*Chemin*, n° 359). Bien sûr, ce motif qui sanctifie le travail n'est pas un simple acte de piété indépendant du travail lui-même. Ce motif se réfère au *pourquoi* et au *pour quoi* l'on réalise un travail. Si ce motif est vraiment la fin ultime de ce travail, cela aura une influence décisive tant sur l'exécution que sur le résultat matériel et formel de celui-ci. Aussi est-ce « une partie essentielle de la sanctification du travail ordinaire,

que Dieu nous demande, que la bonne réalisation du travail lui-même, sa perfection humaine, l'accomplissement de toutes les obligations professionnelles et sociales » (*Lettre 24*, n° 18).

Le motif surnaturel, la racine de la sanctification du travail, c'est l'amour : « Il convient donc de ne pas oublier que la dignité du travail se fonde sur l'Amour. Le grand privilège de l'homme est de pouvoir aimer et dépasser ainsi l'éphémère et le transitoire. L'homme peut aimer les autres créatures, prononcer un *tu* et un *je* qui ont un sens, et il peut aimer Dieu, qui nous ouvre les portes du ciel, qui nous fait membres de sa famille, et qui nous autorise à lui parler personnellement, face à face. C'est pourquoi l'homme ne peut se limiter à faire des choses, à fabriquer des objets. Le travail naît de l'amour, manifeste l'amour et s'ordonne à

l'amour » (Quand le Christ passe, n° 48).

Il est consolant de savoir que le travail est saint et qu'il sanctifie quand il est guidé et informé par l'amour de Dieu et des autres. Telle est la substance du *motif surnaturel* qu'il suffit de mettre dans le travail pour le sanctifier ; et l'on comprend mieux alors pourquoi ce *motif* tend par lui-même à rechercher la perfection humaine du travail.

Il ne s'agit pas seulement d'un travail à cause de Dieu et pour Dieu, mais aussi et nécessairement d'un travail de Dieu ; c'est lui qui nous aime le premier et qui, par l'Esprit Saint, rend possible notre amour.

Continuons de prier pour la seconde session de la XVI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques qui s'est ouverte le 2 octobre et s'achèvera le 27 octobre, qui sera

le jour de mon anniversaire ; je compte beaucoup sur vos prières.

Gardez bien présents à l'esprit les travaux d'adaptation des statuts de la prélature. La prochaine réunion d'experts se tiendra, en principe, au début du mois de novembre.

Votre Père vous bénit très affectueusement,

Rome, le 10 octobre 2024

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ca/article/message-
du-prelat-10-octobre-2024/](https://dev.opusdei.org/fr-ca/article/message-du-prelat-10-octobre-2024/) (4 août 2025)